



La Belle Étoile

RÉSIDENCE AUTONOMIE



Résidence autonomie
4 rue de l'ancienne gare

33430 BAZAS

05 56 25 18 19

residenceautonomie@cdcdubazadais.fr

Accueil du public
Du lundi au vendredi
9h - 12h
13h30 - 16h30

Retrouvez toutes les informations
sur notre site www.cdcdubazadais.fr
et sur les médias sociaux Facebook,
Instagram et LinkedIn



La Belle Étoile

RÉSIDENCE AUTONOMIE



BAZAS communauté
de communes
dis
CENTRE
INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Les résidences autonomie sont des établissements à vocation sociale qui permettent aux séniors d'être indépendants sans être isolés. Elles accueillent des personnes de plus de 60 ans, retraitées, autonomes et proposent la location d'appartements à usage privatif, tout en bénéficiant de services communs.

L'objectif est de permettre à chaque résident de demeurer dans son logement le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions de confort, de bien-être et de respect.



La résidence

Les 65 logements, allant de 35 m² pour les T1 bis et 46m² pour les T2 (au nombre de 2), disposent d'un espace nuit et d'un espace jour séparés. Outre le confort thermique et phonique, les logements sont équipés de domotique (visiophone, badges pour entrer dans les logements, pilotage de l'éclairage, chemin lumineux la nuit...). Un cellier de 3m² est également mis à disposition de chaque résident.

Les séniors profitent d'espaces collectifs et de salles climatisées, ainsi que d'espaces extérieurs agréables : parking, potagers, boulodrome, patio, verger... le tout bordé par la piste cyclable départementale, en retrait de la route.

La résidence reste néanmoins au plus proche des services de proximité (pharmacie à 500m, boulangerie à 600m, cabinet médical à 850m, marché à 900m).

Les tarifs

La location est consentie moyennant une redevance locative mensuelle qui comprend le loyer et les charges, allant de 596,61€ à 777,67€ en fonction des appartements.

La résidence est conventionnée avec la Caisse d'Allocations Familiales permettant l'ouverture de l'aide personnalisée au logement (APL).

La vie en résidence autonomie laisse toute liberté d'aménagement du logement et d'emploi du temps (visites, vacances, sorties).



Les services

Des prestations supplémentaires et optionnelles sont proposées aux résidents :

- Des **repas** servis au restaurant, livrés chaque jour par notre prestataire, du lundi au vendredi et des paniers repas pour le weekend,
- D'une **blanchisserie** afin de confier le nettoyage de son linge (lavage, séchage et repassage),
- D'**activités de prévention** afin de maintenir l'autonomie (planning hebdomadaire),
- D'une **astreinte technique** en cas d'urgence,
- D'une **téléassistance** en cas de chute ou de malaise.

L'admission

Pour accéder à un logement dans notre résidence, vous devez :

- avoir 60 ans et plus,
- être autonome, soit un GIR 4 à 6 de la grille AGGIR (évaluation lors d'un entretien),
- remplir un dossier de demande d'entrée.

La commission d'attribution évalue ensuite votre demande et vous recevrez une réponse par courrier.

